

Respect des statuts / Utilisation du réseau FACEBOOK

Nos statuts précisent le but de l'association Objectif Image Paris : permettre aux adhérents de s'initier et de se perfectionner dans la pratique de la photographie, du montage audiovisuel et de la vidéo.

Toute action de communication doit impérativement se limiter à ce but.

Rappel : en application des dispositions de nos statuts, il est interdit de diffuser toute information comportant des éléments de communication à caractère politique ou confessionnel et/ou de nature à porter atteinte à l'honneur de notre association.

Cette interdiction s'applique, notamment, à l'utilisation du réseau FACEBOOK « Groupe Objectif Image Paris ».

Réunion de bureau / 2 mai 2018